

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Le projet d'établissement prévoit de valoriser et dynamiser les actions de coopération internationale. Notre EES, d'une taille relativement réduite, présente une équipe pédagogique qui intervient conjointement dans l'enseignement secondaire et supérieur, pour lesquels les exigences sont assez différentes notamment sur la semestrialisation des enseignements.

Ceci a conduit à privilégier les mobilités de stage. Cependant, l'EES souhaite poursuivre et développer les actions d'échanges en fonction des moyens et des potentialités et ainsi programmer un échéancier.

Les mobilités des étudiants et des personnels (entrants et sortants) seront encouragées ainsi que la participation à des projets de coopération. En terme de priorité, seront privilégiées successivement l'amélioration de la qualité des mobilités sortantes à des fins de stage, puis les mobilités de personnels (entrantes et sortantes) vers 2015-2016, enfin les mobilités étudiantes à des d'études entrantes et sortantes. Les étudiants volontaires seront sélectionnés selon leur projet personnel et professionnel. D'ores et déjà, des entretiens individuels permettent de mieux cerner leur souhait et d'envisager la mise en place d'actions d'accompagnement. L'accord avec les partenaires en précisera les modalités : aide linguistique, aide à l'immersion culturelle par tutorat et relation préalable pour favoriser l'accueil. La participation des étudiants boursiers ainsi que ceux issus d'un cursus scolaire professionnel (Bac Pro) sera encouragée notamment par la modulation des aides à la mobilité et un accompagnement renforcé (PPLC, immersion culturelle).

a) mobilité étudiante à des fins de stage

A court terme, l'accent sera mis sur la qualité des mobilités de stage : amélioration de l'accompagnement avant le départ, suivi du stage, reconnaissance par le supplément au diplôme, valorisation au retour en interne et externe (publication dans la presse, conférences,...), renforcement du tutorat et mentorat. La promotion sera développée : témoignages d'anciens élèves ayant fait une mobilité, réunion avec des entreprises partenaires qui oeuvrent à l'étranger.

L'accompagnement et le suivi sont confiés au coordonnateur du diplôme : information des possibilités, aide à la recherche du maître de stage, diligences normales pour garantir la sécurité lors du stage et validation du stage, accord avec le maître de stage sur le contenu et les objectifs de stage, information des étudiants sur les modalités du stage, les conditions de vie et les exigences réglementaires requises à l'arrivée dans le pays tiers, nécessité d'un appui linguistique.

L'évaluation du stage est prévue pour l'obtention du diplôme et la reconnaissance des situations vécues et des compétences acquises est consignée dans le supplément de diplôme.

b) mobilité étudiante à des fins d'études

Vers la 2ème moitié du programme dès que l'expérimentation nationale sur le transfert des crédits ECTS sera validée pour les BTSA, nous serons en mesure avec les EES partenaires d'organiser la mobilité sortante et entrante pour au moins un diplôme. L'accord en précisera les modalités, le calendrier des semestres concernés, les différents cours envisagés et la méthode d'évaluation, de reconnaissance et de transferts des crédits. L'information sera donnée en préalable à l'inscription sur les plaquettes et le site internet qui comprendra le catalogue de cours. La qualité de l'accueil et le souci des conditions d'insertion des étudiants dans l'EES partenaire seront abordés ; la préparation au départ fera l'objet d'une attention particulière (immersion culturelle, mise à niveau linguistique, obligations administratives...). Les mobilités entrantes sont possibles actuellement pour la totalité des 2 ans d'études du BTSA. L'établissement mettra à disposition une aide logistique et pourra proposer un hébergement étudiant, un tutorat enseignant et un parrainage étudiant pour faciliter l'immersion de l'étudiant entrant.

c) mobilité des personnels

Dès la signature d'un accord, les mobilités entrantes et sortantes seront développées pour les personnels (EES et organismes partenaires et entreprises) d'abord à des fins de formation puis éventuellement dans un but d'enseignement. L'EES mettra à disposition l'aide logistique (hébergement, restauration,...) Chaque mobilité fera l'objet d'un certificat qui précisera la thématique, les compétences concernés et les actions suivies de manière à permettre aux personnels de valoriser et faire reconnaître cet enrichissement. Chaque mobilité fera l'objet de comptes-rendus diffusés pour encourager la participation d'autres collègues (JPO, Site internet, rapport des instances, CA, Presse locale) Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme.

l'organisation mise en place poursuit plusieurs objectifs :

- qualité de l'offre de mobilité : accompagnement, suivi et reconnaissance
- pertinence des choix des partenaires en cohérence avec nos compétences thématiques dans la zone géographique considérée ; même si, de fait, une plus grande liberté sera laissée aux étudiants dans leur mobilité de stage.
- efficacité et intérêt pour les étudiants, les personnels et la structure quant aux résultats escomptés.

Notre zone préférentielle se limite en priorité vers le pourtour méditerranéen notamment l'Espagne en raison de la

proximité géographique et la maîtrise des langues (espagnol, italien) par plusieurs personnels mais aussi l'Amérique latine

(Chili, Argentine)-projet en cours. Il est préférable de conventionner avec un nombre réduit de partenaires dans différentes thématiques : viticulture et commerce des vins, agronomie, machinisme, animation et protection de l'environnement. Des contacts sont déjà pris avec des EES. Un repérage sera nécessaire afin d'étendre les partenariats vers des organismes gestionnaires (Parcs Naturels), de recherche, des collectivités et des entreprises. En tant qu'EES dispensant des formations à caractère professionnel, notre implication auprès des entreprises régionales est déjà forte. Ces échanges permettront d'accroître l'enrichissement personnel et professionnel des personnels et des étudiants. Nous pouvons bénéficier de l'appui des réseaux constitués au sein du ministère (réseau Chili), du réseau des lycées viticoles européens, des projets antérieurs (stage étude en Espagne), mais aussi du conseil transpyrénéen et des entreprises françaises locales ayant une activité à l'étranger (relation avec l'union internationale des oenologues). Notre EES possède une exploitation pédagogique qui participe à des programmes de recherche (économie d'intrants-Ecophyto, biodiversité-Biodiv'EA) ; ces projets pourront être valorisés dans des actions avec des homologues étrangers.

Le développement de la dimension internationale de l'EES renforcera son rayonnement et son attractivité. L'accès aux études supérieures pour des bacheliers de l'EES ou de la région sera ainsi encouragé et promu notamment pour des élèves titulaires d'un bac professionnel dont trop peu poursuivent des études supérieures. Les différents certificats mis en place permettront aux étudiants de reconnaître leurs nouvelles compétences techniques, méthodologiques, relationnelles et linguistiques et de les valoriser dans leur recherche d'emploi. L'ouverture à d'autres cultures accentuera leur potentiel de mobilité professionnelle pour une meilleure insertion. Pour les personnels, l'objectif est la diversification des références techniques et des méthodes d'enseignement, le perfectionnement disciplinaire et l'épanouissement personnel. La valorisation au retour de la mobilité permettra d'encourager et de développer ces échanges.

Les actions mises en place dans l'organisation, la préparation des mobilités, le suivi assuré et la valorisation qui en est réalisée contribueront à améliorer la qualité des formations dispensées par l'EES grâce notamment à l'amélioration de l'accompagnement des étudiants et des personnels. L'enseignement pourra ainsi mieux correspondre aux attentes des étudiants et de leurs futurs employeurs. Les relations qui existent déjà avec le tissu des entreprises ou organismes/collectivités enrichies des partenariats correspondants dans les pays tiers seront ainsi renforcées et contribueront à faire reconnaître la qualité de l'EES et la pertinence de ses enseignements. Ainsi seront renforcés les liens entre enseignement supérieur et entreprises. Grâce à la présence des formations du secondaire dans notre EES, cette liaison profitera également aux élèves des classes inférieures dans la définition de leurs aspirations à poursuivre des études et dans leur parcours personnel et professionnel.

L'EES développera des actions de communication et la diffusion de l'information sur les projets réalisés et leurs résultats :

- au niveau local: articles de presse, manifestations locales, JPO, mise en ligne sur le site internet
- aux niveaux régional et national : transmission aux instances et autorités de tutelle via notamment par les réseaux de coopération internationale déjà constitués.

Ces actions participeront également de l'accroissement de la notoriété de l'EES et du développement de son projet en terme de coopération internationale